

## Rapport d'activité annuelle

2024-2025

*En application de l'article 22 de l'ordonnance du 29 décembre 1958, tel qu'il résulte de la loi organique du 15 janvier 2021, « les membres du Conseil économique, social et environnemental remettent au président un rapport de leur activité annuelle. Ce rapport est rendu public sur le site internet du Conseil. »*

**Le rapport est annuel et individuel.** Il présente l'activité du membre au sein du Conseil comme à l'extérieur quand il représente le Conseil. Tous les membres du Conseil sont invités à présenter le bilan de leur activité. Le premier rapport porte sur la période mars 2024-mars 2025.

*Établi individuellement par chaque conseillère et conseiller, il s'inscrit néanmoins dans le cadre d'une activité collégiale qui s'exerce au sein du CESE chaque fois que les groupes, les formations de travail et l'Assemblée plénière se réunissent. Pour bien prendre la mesure de cette activité générale à laquelle contribuent les conseillers et les conseillères, le lecteur est invité à prendre connaissance du rapport d'activité du CESE.*

\*

### I. Informations concernant la Conseillère ou le Conseiller

- **Prénom et nom** : Jean-Christophe REPON .....
- **Organisation représentée au CESE** : Union des Entreprises de Proximité (U2P) .....  
Vice-Président de l'U2P au titre de la CAPEB,
- **Fonction(s) dans l'organisation représentée** : .....
- **Groupe d'appartenance** : Artisanat et Professions Libérales .....
- **Autre activité en dehors du CESE** : Maître artisan électricien, Président de la CAPEB, Membre .....  
du Conseil national et du Conseil exécutif de l'U2P, Vice Président d'EBC .....

## II. Contribution aux avis, études, résolutions et contributions du Conseil

- Participation aux formations de travail (permanentes et temporaires) :

Types de formations de travail	Nom de la formation de travail
Formations permanentes	Commission Travail et Emploi
Formations temporaires	

- Contribution aux travaux du CESE au cours de l'année écoulée :

Liste des avis, études ou résolutions pour lesquels la Conseillère ou le Conseiller a eu une **contribution active** (auditions, entretiens, amendements, visites, référent RAEF ou PNR...).

Intitulé du texte (avis, études, résolutions, contributions...)	Modalités de contribution de la Conseillère ou du Conseiller (hors fonctions de rapporteur cf. <i>infra</i> )
Avis « Articulation des temps de vie professionnel et personnel : de nouveaux défis » (Plénière du 23 avril 2024)	A déposé 3 amendements au nom du Groupe sur le projet d'avis
Contribution au Bilan annuel de la négociation collective (Remise en avril 2024)	A participé aux réunions de la Commission dans le cadre de la préparation de cette contribution
Avis « Mobiliser les acteurs de l'emploi et du travail pour réussir la planification écologique » (Plénière du 15 mai 2024)	A transmis aux rapporteurs, en amont de l'adoption de l'Avis, des observations et 30 amendements au nom du Groupe
Contribution au Bilan annuel des conditions de travail	A participé aux réunions de la Commission dans le cadre de la préparation de cette contribution
Etude « Santé au travail » (Plénière du 8 avril 2025)	A déposé 2 amendements au nom du Groupe sur le projet d'étude

- **Travaux et textes pour lesquels la Conseillère ou le Conseiller a été rapporteur ou corapporteur :**

<b>Formation de travail</b>	<b>Intitulé du texte</b>	<b>Date de saisine de la formation de travail par le Bureau</b>	<b>Date de présentation de l'avis en plénière</b>
Commission Travail et Emploi	Etude « Santé au travail »	04/02/2025	08/04/2025

- **Actions de mise en valeur des avis et préconisations du CESE :**

<b>Intitulé du texte</b>	<b>Contexte et modalités de présentation du texte et des préconisations</b>	<b>Date de présentation du texte</b>

- **Précisions ou éléments complémentaires :**

--

### III. Contribution à la vie de l'institution (hors avis, études, résolutions et contributions)

Type de participation	Rôle et activité de la Conseillère ou du Conseiller au cours de l'année écoulée
Responsabilités au sein du Conseil (Bureau, présidence de groupe, de formation de travail...)	- Président du Groupe Artisanat et Professions Libérales
Participation à des groupes de travail internes	- Participation aux réunions entre le Président du CESE et les Présidents de groupes - Participation aux Séminaires de Gouvernance du CESE (juillet et septembre 2024)
Productions écrites visant à l'amélioration du fonctionnement de l'institution ou à la présentation de ses travaux	
Représentations extérieures du Conseil	
Participations à des temps forts et/ou des évènements de valorisation de l'institution	
Participation aux conventions citoyennes et autres dispositifs	
Autres formes de participation	- 24 avril 2024 : Rencontre avec Franck HERTZBERG, Directeur de Cabinet de Thierry BEAUDET - A initié un entretien avec des représentants de la CAPEB le 25 février 2025 sur le projet d'avis « L'habitat face aux défis sociaux, territoriaux et écologiques »

**Modalités de participation aux travaux du groupe d'appartenance :**

- Participation à la réunion hebdomadaire du Groupe Artisanat et Professions Libérales
- Interventions d'actualité au nom du Groupe, en séance plénière :
  - o Le 23 avril 2024, sur le thème « Le Compte Épargne Temps Universel, un outil d'attractivité pour les TPE »
  - o Le 24 septembre 2024, sur le thème « Les WorldSkills : un focus sur la modernité des métiers »
  - o Le 8 octobre 2024, sur le thème « Un discours de politique générale porteur d'éclaircissements qui restent à suivre »
  - o Le 13 novembre 2024, sur le thème « Pour les TPE, la dynamique et le succès de l'apprentissage sont aujourd'hui en danger »
  - o Le 26 novembre 2024, sur le thème « Élection TPE - Un enjeu crucial pour tous les actifs de nos entreprises »
  - o Le 14 janvier 2025, sur le thème « Veillons à ne pas éteindre le projecteur mis par Notre-Dame sur les métiers de l'artisanat »
- Déclarations au nom du Groupe, en séance plénière :
  - o Le 23 avril 2024, sur l'avis « Articulation des temps de vie professionnel et personnel : de nouveaux défis »
  - o Le 27 novembre 2024, sur l'avis « Droits sociaux : accès et effectivité »